

Les à-côtés de la rémunération sont-ils utiles?

Ces petits plus incitent les collaborateurs à rester

RÉMY PALET, dirigeant de Buroclean et de Dépanhome

POUR

Un turnover inférieur à 2 % par an. Fidèles à leur employeur, depuis le début de son activité à la fin 2003, les techniciens de Dépanordi – nom commercial des sociétés de dépannage d'ordinateurs Buroclean et Dépanhome – semblent apprécier leurs avantages :

une prime mensuelle fixée en fonction des ventes réalisées mais aussi, et surtout, un scooter de fonction. Le dirigeant, Rémy Palet, estime que ce dernier contribue à la stabilité des salariés, qui y sont très attachés : *« C'est un avantage en nature considérable, qui leur change la vie, notamment parce qu'il raccourcit leur temps de trajet domicile-travail. »* Pour marquer le coup, ils n'y ont droit qu'à la fin de leur période d'essai.

Par ailleurs, afin de coller à leurs attentes, plutôt que des titres restaurant dont ils n'ont pas voulu, le chef d'entreprise leur a proposé de bénéficier de prix négociés à la source pour le matériel informatique, de 40 % inférieurs à ceux destinés aux clients. Un moyen pour l'employeur d'assouvir leur passion et donc de les satisfaire. *« Mais le plus efficace reste la formation »,* considère Rémy Palet. Intégrée et continue, elle permet aux techniciens de se mettre à niveau, en moyenne tous les trois mois, sur les nouveaux produits et d'évoluer en acquérant des connaissances en management, marketing, gestion... Preuve que les à-côtés sont efficaces, les premiers rentrés sont devenus directeurs d'agence.



BUROCLEAN ET DÉPANHOME >> Repères

- **ACTIVITÉS** : Vente de matériel informatique (**Buroclean**) et dépannage d'ordinateurs et formation (**Dépanhome**)
- **VILLE** : Marseille (Bouches-du-Rhône)
- **FORME JURIDIQUE** : SARL
- **DIRIGEANTS** : Rémy et Sylvie Palet, 44 et 47 ans

- **ANNÉES DE CRÉATION** : 2003 et 2007
- **EFFECTIFS** : 8 et 18 salariés
- **CA 2007** : 700 k€ (**Buroclean**) et 1 M€ (**Dépanhome**, sept.-déc.)
- **RÉSULTATS NETS 2007** : 84 k€ (**Buroclean**) et 270 k€ (**Dépanhome**, sept.-déc.)